

Programme d'enseignement moral et civique Cycle 3

La sensibilité : soi et les autres		
Objectifs de formation		
<p>1. Identifier et exprimer en les régulant ses émotions et ses sentiments.</p> <p>2. S'estimer et être capable d'écoute et d'empathie.</p> <p>3. Se sentir membre d'une collectivité.</p>		
Connaissances, capacités et attitudes visées	Objets d'enseignement	Exemples de pratiques en classe, à l'école, dans l'établissement
1/a - Partager et réguler des émotions, des sentiments dans des situations et à propos d'objets diversifiés : textes littéraires, œuvres d'art, documents d'actualité, débats portant sur la vie de la classe.	<ul style="list-style-type: none"> - Diversité des expressions des sentiments et des émotions dans différentes œuvres (textes, œuvres musicales, plastiques...) - Maîtrise des règles de la communication. 	<ul style="list-style-type: none"> - Jeu théâtral, mime. - Jeux de rôle. - Activités de langage : langage de situation, langage d'évocation.
1/b - Mobiliser le vocabulaire adapté à leur expression.	<ul style="list-style-type: none"> - Connaissance et structuration du vocabulaire des sentiments et des émotions. 	<ul style="list-style-type: none"> - Les langages de l'art : expression artistique et littéraire des sentiments et des émotions.
2/a - Respecter autrui et accepter les différences.	<ul style="list-style-type: none"> - Respect des autres dans leur diversité : les atteintes à la personne d'autrui (racisme, antisémitisme, sexisme, xénophobie, homophobie, harcèlement...). - Respect des différences, tolérance. - Respect de la diversité des croyances et des convictions. - Le secours à autrui. 	<ul style="list-style-type: none"> - Le respect du corps entre les filles et les garçons en EPS et dans toutes les activités scolaires, en lien avec l'éducation affective et sexuelle. - Les mécanismes du harcèlement et leurs conséquences. - Discussion à visée philosophique sur le thème de la tolérance ou sur le thème de la moquerie. - La tolérance (en lien avec le programme d'histoire).
2/b - Manifester le respect des autres dans son langage et son attitude.	<ul style="list-style-type: none"> - Le soin du langage : le souci d'autrui dans le langage, notamment la politesse. - Le soin du corps, de l'environnement immédiat et plus lointain. - Le soin des biens personnels et collectifs. - L'intégrité de la personne. 	<ul style="list-style-type: none"> - Étude dans les différents domaines disciplinaires de la diversité des cultures et des religions. - L'attestation « apprendre à porter secours » (APS). - Les différentes interprétations de La Marseillaise (éducation musicale). - Les représentations artistiques des symboles de la République.

		- Partager les tâches dans des situations de recherche (grammaire, conjugaison, mathématiques...), de coopération (EPS, éducation musicale, arts visuels et arts plastiques...) ou d'expérimentation (sciences).
3/a - Comprendre le sens des symboles de la République.	- Valeurs et symboles de la République française et de l'Union européenne.	
3/b - Coopérer.	- Savoir travailler en respectant les règles de la coopération.	- Coopérer au sein de la classe ou de l'école.

Le droit et la règle : des principes pour vivre avec les autres

Objectifs de formation :

- 1. Comprendre les raisons de l'obéissance aux règles et à la loi dans une société démocratique.**
- 2. Comprendre les principes et les valeurs de la République française et des sociétés démocratiques.**

Connaissances, capacités et attitudes visées	Objets d'enseignement	Exemples de pratiques en classe, à l'école, dans l'établissement
1/a - Comprendre les notions de droits et devoirs, les accepter et les appliquer.	<ul style="list-style-type: none"> - Les droits et les devoirs : de la personne, de l'enfant, de l'élève, du citoyen. - Le code de la route : initiation au code de la route et aux règles de prudence, en lien avec l'attestation de première éducation à la route (Aper). - Le vocabulaire de la règle et du droit (droit, devoir, règle, règlement, loi). - Les différents contextes d'obéissance aux règles, le règlement intérieur, les sanctions. 	<ul style="list-style-type: none"> - EPS : jeux et sports collectifs. - Conseils d'élèves, débats démocratiques. - Définir et discuter en classe les règles du débat ou celles du conseil d'élèves. - Conseils d'élèves (sens des règles, des droits et des obligations, sens des punitions et des sanctions). - Le handicap : discussion à visée philosophique. La loi sur le handicap de 2005. - Discussion à visée philosophique sur les valeurs et les normes.
1/b - Respecter tous les autres et notamment appliquer les principes de l'égalité des femmes et des hommes.	<ul style="list-style-type: none"> - L'égalité entre les filles et les garçons. - La mixité à l'école. - L'égalité des droits et la notion de discrimination. 	<ul style="list-style-type: none"> - Exercices de hiérarchisation et de clarification des valeurs. - Analyse de certains stéréotypes sexués à travers des exemples pris dans des manuels ou des albums de littérature de jeunesse ou le cinéma.
2/a- Reconnaître les principes et les valeurs de la République et de l'Union européenne.	<ul style="list-style-type: none"> - Les principes de la démocratie représentative en France et en Europe. - Les valeurs : la liberté, l'égalité, la laïcité. 	<ul style="list-style-type: none"> - La citoyenneté municipale : comprendre les différents domaines d'action de la commune.

2/b - Reconnaître les traits constitutifs de la République française.	<ul style="list-style-type: none"> - Le vocabulaire des institutions. - Le fondement de la loi et les grandes déclarations des droits. - La notion de citoyenneté nationale et européenne (l'identité juridique d'une personne). 	<ul style="list-style-type: none"> - Réflexion et débats sur les articles 1, 4, 6, 9, 11 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789. - Convention internationale des droits de l'enfant. - Le droit à l'éducation. - Les institutions à travers leurs textes fondateurs et leur histoire.
-----------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Le jugement : penser par soi-même et avec les autres

Objectifs de formation

1. Développer les aptitudes à la réflexion critique : en recherchant les critères de validité des jugements moraux ; en confrontant ses jugements à ceux d'autrui dans une discussion ou un débat argumenté.
2. Différencier son intérêt particulier de l'intérêt général.

Connaissances, capacités et attitudes visées	Objets d'enseignement	Exemples de pratiques en classe, à l'école, dans l'établissement
1/a- Prendre part à une discussion, un débat ou un dialogue : prendre la parole devant les autres, écouter autrui, formuler et apprendre à justifier un point de vue.	<ul style="list-style-type: none"> - Le choix, sa justification. - Connaissance et reconnaissance de différents types d'expression (récit, reportage, témoignage). - Les règles de la discussion en groupe (écoute, respect du point de vue de l'autre, recherche d'un accord...). - Approche de l'argumentation. - Le débat argumenté. - Initiation au débat démocratique. - Les critères du jugement moral : le bien et le mal, le juste et l'injuste. 	<ul style="list-style-type: none"> - Exercice du jugement critique : à partir de faits issus de la vie de la classe, de l'école et hors l'école en vue de lutter contre les préjugés (racisme, sexisme, homophobie...). - Approche de la notion de « stéréotype » à partir de situations de la vie de la classe ou de situations imaginaires tirées de récits, de contes ou d'albums de littérature de jeunesse. - Organisation de débats réglés sur ces situations. - Éducation aux médias, dont la participation à la Semaine de la presse et des médias (Clémi). - Pluralité des regards sur l'enfance dans l'espace et le temps.
1/b- Nuancer son point de vue en tenant compte du point de vue des autres.	<ul style="list-style-type: none"> - Les préjugés et les stéréotypes (racisme, antisémitisme, sexisme, homophobie). 	<ul style="list-style-type: none"> - Analyse des faits, confrontation des idées, à travers la démarche de résolution de problèmes et la démarche d'investigation (par exemple en EPS, en sciences, dans les enseignements et
1/c- Comprendre que la laïcité accorde à chacun un droit égal à exercer librement son	<ul style="list-style-type: none"> - La laïcité comme liberté de penser et de croire ou de ne pas croire à travers la Charte de la 	

jugement et exige le respect de ce droit chez autrui.	laïcité à l'école. - La distinction entre croyances et opinions.	l'éducation artistiques). - Entraînement à l'argumentation et au débat argumenté : maîtrise de la langue, maîtrise des connecteurs et du lexique.
1/d- Prendre conscience des enjeux civiques de l'usage de l'informatique et de l'Internet et adopter une attitude critique face aux résultats obtenus.	- Le jugement critique : traitement de l'information et éducation aux médias - Responsabilisation à l'usage du numérique en lien avec la charte d'usage des Tuic.	- Exercices de clarification des valeurs du point de vue de l'intérêt général et du sien propre. - Réflexion sur l'intérêt général et l'intérêt particulier à partir de récits mettant en scène des héros de la littérature, de l'histoire ou de la mythologie.
2/- Distinguer son intérêt personnel de l'intérêt collectif.	- La notion de bien commun dans la classe, l'école et la société. - Les valeurs personnelles et collectives. - Valeurs et institutions : la devise de la République (Liberté, Égalité, Fraternité). - Le sens républicain de la nation. - Les libertés fondamentales. - La laïcité. - Les valeurs de l'Union européenne.	- Place et rôle de certaines personnalités, hommes ou femmes, dans l'histoire. - Travail sur une version adaptée à l'âge des élèves de la Charte de la laïcité.

L'engagement : agir individuellement et collectivement

Objectifs de formation :

- 1. S'engager et assumer des responsabilités dans l'école et dans l'établissement.**
- 2. Prendre en charge des aspects de la vie collective et de l'environnement et développer une conscience citoyenne, sociale et écologique.**

Connaissances, capacités et attitudes visées	Objets d'enseignement	Exemples de pratiques en classe, à l'école, dans l'établissement
1/a - S'engager dans la réalisation d'un projet collectif (projet de classe, d'école, communal, national...).	- L'engagement moral (la confiance, la promesse, la loyauté, l'entraide, la solidarité). - Le secours à autrui : prendre des initiatives, en lien avec le dispositif et l'attestation « apprendre à porter secours » (APS).	- Débat sur le rôle de la confiance et du respect de ses engagements dans la vie sociale. - Les principes du vote démocratique dans les conseils d'élèves. - L'engagement : sensibiliser les élèves à quelques grandes figures féminines et masculines de l'engagement (scientifique,

	- Le code de la route : sensibilisation à la responsabilité en lien avec l'attestation de première éducation à la route (Aper).	politique, humanitaire...). - Étude du préambule de la Constitution de 1946.
1/b - Pouvoir expliquer ses choix et ses actes.	- La responsabilité de l'individu et du citoyen dans le domaine de l'environnement, de la santé.	- Travail sur le rôle des associations.
2/a - Savoir participer et prendre sa place dans un groupe.	- La participation démocratique. - Le vote. - Les acteurs locaux et la citoyenneté.	
2/b- Expliquer en mots simples la fraternité et la solidarité.	- La solidarité individuelle et collective. - La fraternité dans la devise républicaine.	